

L'ÉQUIPE DU SOUTIEN À L'INTÉGRATION

- Éducatrice spécialisée
- Ergothérapeute
- Orthophoniste
- Autres professionnels de la santé au besoin.

RÉFÉRENCE

Pour faire une référence au soutien à l'intégration, veuillez remplir le document «Formulaire de référence—Guichet d'accès DI-TSA et DP» disponible sur www.lavalensante.com et l'acheminer au:

Guichet d'accès DI-TSA et DP

Fax: 450 972-2041

Tél. : 450 972-2099, poste 2209

Courriel:

guichetaccesditsadp.ciesslerav@ssss.gouv.qc.ca

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval*

Québec



Hôpital juif
de réadaptation
Jewish
Rehabilitation
Hospital

3205, Place Alton-Goldbloom
Chomedey, Laval, QC
H7V 1R2

Pour de plus amples renseignements:

Téléphone: 450 688-9550 poste: 3011

Soutien à l'intégration en déficience physique



*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval*

Québec



Hôpital juif de réadaptation

OBJECTIFS:

Ce programme vise à ce que la clientèle puisse:

- réaliser son projet de vie (en lien avec l'école, le domicile, le travail, etc).
- Développer et/ou maintenir sa participation dans son milieu de vie et/ou la communauté.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- Être âgé de 16 ans ou plus.
- Résider à Laval.
- Présenter une déficience physique.
- Démontrer un niveau de motivation et de collaboration suffisant pour développer ses habiletés dans les activités de la vie de tous les jours.

EXEMPLES DU SOUTIEN À L'INTÉGRATION

Socio-résidentielle

- Planifier et préparer des repas.
- Entretien sa résidence.
- Se déplacer de façon sécuritaire (intérieur, extérieur, été, hiver).
- Utiliser un moyen de transport.
- S'occuper de son hygiène

Socio-communautaire

- Reconnaître la valeur de l'argent et utiliser les pièces et le papier-monnaie.
- Faire des achats.
- Planifier un budget et respecter ses obligations financières.
- Se rendre et se déplacer dans des commerces ou des établissements publics.

EXEMPLES DU SOUTIEN À L'INTÉGRATION (suite)

Activités occupationnelles

- Participer à des activités scolaires ou de formation (adaptation, stages d'été...).
- Choisir un métier ou une profession.
- Développer ses compétences pour effectuer un travail rémunérateur / non compétitif / bénévolat.
- Intégrer un travail rémunérateur / non compétitif / bénévolat, en fonction de ses capacités, intérêts et de la disponibilité des ressources.
- Pratiquer des activités de loisirs.

* Acc. jeune avec l'emploi